



REPUBLIQUE DU BURUNDI
ASSEMBLEE NATIONALE
CABINET DU PRESIDENT

**DISCOURS PRONONCE PAR LE TRES HONORABLE PASCAL
NYABENDA, PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE, A
L'OCCASION DE LA CLOTURE DE LA SESSION
PARLEMENTAIRE ORDINAIRE D'OCTOBRE 2017**

Bujumbura, le 29 Décembre 2017

- **Honorable Membre du Bureau de l'Assemblée Nationale ;**
- **Honorables Députés ;**
- **Excellences Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;**
- **Monsieur le Président de la Cour Constitutionnelle ;**
- **Monsieur le Procureur Général de la République ;**
- **Monsieur le Président de la Cour des Comptes ;**
- **Excellences Mesdames et Messieurs les Membres du Corps Diplomatique et Consulaire accrédités au Burundi ;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Commissions et Conseils Nationaux spécialisés ;**
- **Mesdames et Messieurs les membres de la Force de Défense Nationale ;**
- **Mesdames et Messieurs les membres de la Police Nationale du Burundi ;**
- **Honorable Maire de la ville de Bujumbura ;**
- **Monsieur le Représentant du Forum Permanents des Partis Politiques ;**

- **Mesdames et Messieurs les Représentants des formations politiques agréées ;**
- **Messieurs les représentants des confessions religieuses ;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations de la Sociétés Civiles ;**
- **Distingués Invités, Tout Protocole Observé ;**
- **Mesdames, Messieurs ;**

1. Au nom de l'Assemblée Nationale et en notre nom propre, permettez-nous de vous souhaiter la bienvenue au Palais des Congrès de Kigobe. Nous vous remercions sincèrement d'avoir accepté de rehausser de votre présence cette cérémonie, malgré votre agenda chargé, surtout en cette période de fin d'année.
2. En effet, c'est aujourd'hui, au bout de trois mois d'intenses activités, que nous procédons à la clôture de la session parlementaire ordinaire d'octobre 2017.
3. Nous profitons de cette opportunité pour féliciter tous les Honorables Députés parce qu'ils ont accompli avec assiduité les missions qui sont les nôtres, à savoir le vote des lois, le contrôle de l'action gouvernementale et la représentation du peuple. Leur sens de responsabilité et leur dévouement nous ont permis d'enregistrer des résultats positifs au cours de cette session.

- **Honorables Membres du Bureau de l'Assemblée Nationale ;**
- **Honorables Députés ;**
- **Distingués Invités;**
- **Mesdames, Messieurs ;**

4. Durant la session ordinaire du mois d'octobre 2017, les projets de lois suivants ont été analysés et adoptés :

- 1) Le Projet de loi portant Ratification par la République du Burundi de l'Accord de Paris sur le climat ;
- 2) Le Projet de loi portant Modification du Code Pénal ;
- 3) Le Projet de loi portant Modification du Régime Pénitentiaire;
- 4) Le Projet de loi portant insolvabilité du Commerçant au Burundi;
- 5) Le Projet de loi portant Modification de la loi n°1/01 du 4 février 2008 portant Code des Marchés Publics ;
- 6) Le Projet de loi portant fixation du Budget Général de l'Etat, exercice 2018 ;
- 7) Le Projet de loi portant fixation des règles relatives à la condition de la personne handicapée au Burundi ;
- 8) Le Projet de loi portant ratification par la République du Burundi de l'Accord de Don N° D225-BI

entre la République du Burundi et l'Association Internationale de Développement (IDA) relatif au Financement du Projet de Développement Local et Création d'Emploi (PDLE), signé à Bujumbura le 29 septembre 2017;

- 9) Le Projet de loi portant ratification par la République du Burundi de l'Accord de financement de don N° 2000001940 pour le financement du projet d'appui à l'inclusion financière agricole et rurale du Burundi (PAIFAR-B), entre la République du Burundi et le Fonds International de Développement Agricole (FIDA), signé à Rome le 3 octobre 2017; et
- 10) Le projet de loi portant modification de la loi n°1/03 du 24 janvier 2013 portant révision de la loi n° 1/18 du 25 septembre 2007 portant missions, composition, organisation et fonctionnement du Conseil National de la Communication (CNC).

5. L'Assemblée Nationale a également analysé et adopté en seconde lecture le Projet de loi organique portant missions, composition, organisation et fonctionnement de l'Observatoire national pour la prévention et l'éradication du génocide, des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, ainsi que les amendements du Sénat pour d'autres projets de lois.

- **Honorables Membres du Bureau de l'Assemblée Nationale ;**
- **Honorables Députés ;**
- **Distingués Invités ;**
- **Mesdames, Messieurs ;**

6. Au niveau du contrôle de l'action gouvernementale, les deux Vice-Présidents de la République ont présenté au Parlement, réuni en Congrès, en dates du 04 et 05 octobre 2017, le bilan semestriel 2017 des réalisations du Gouvernement.
7. En ce qui concerne leurs secteurs respectifs, le Ministre du Développement Communal et le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage ont répondu à des questions orales leur posées par des Honorables Députés en séances plénières.
8. Quant au Président de la Cour des Comptes, il a présenté à l'Assemblée Nationale un commentaire sur le budget général de l'Etat, exercice 2018.
9. Dans le cadre de la représentation du peuple, des descentes sur terrain ont été effectuées par des commissions permanentes de l'Assemblée Nationale dont, entre autres, la Commission de l'Agriculture, de l'Elevage, de l'Environnement et du Développement

Communal qui a pu collecter des avis et considérations des divers partenaires du secteur de l'élevage du Burundi sur le projet de loi relatif à la stabulation permanente et à l'interdiction de la divagation des animaux domestiques et de la basse-cour au Burundi.

10. Sur le plan du renforcement des capacités, des ateliers de formation en légistique ont été organisés du 10 au 23 octobre 2017 à Gitega et à Bujumbura pour les Honorables Députés et les fonctionnaires, avec le financement de la Coopération Suisse.
11. Au niveau de la diplomatie parlementaire, les Membres du Bureau de l'Assemblée Nationale ont accordé des audiences à diverses personnalités résidant au Burundi ou en provenance de l'étranger et effectué des missions de travail à l'étranger.
12. C'est ainsi que nous avons reçu en audience Son Excellence Laurent DELAHOUSSE, Ambassadeur de France au Burundi, dans le cadre des préparatifs de la visite d'information et de contacts qu'une délégation de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie, APF en sigle, conduite par Monsieur Jacques CHAGNON, Président de cette Assemblée et Président de l'Assemblée Nationale du Québec, a effectuée dans notre pays du 20 au 21 novembre 2017, afin de se rendre compte de la situation politico-sécuritaire actuelle.

13. Nous avons aussi reçu une délégation des membres du Conseil National de la Communication (CNC), dans le cadre de la semaine dédiée à la régulation des médias burundais qui marquait 25 ans d'existence du CNC et 10 ans après la mise en place d'une loi organique qui régit le secteur de la communication.
14. Le Deuxième Vice-Président de l'Assemblée Nationale, l'Honorable Jocky Chantal NKURUNZIZA, a reçu en audience une délégation technique du Secrétariat Général de la Communauté Est- Africaine, EAC en sigle, conduite par le Secrétaire Général de l'EAC, Monsieur Libérat MPFUMUKEKO. La délégation venait plaider pour l'accélération du processus d'adoption du projet de loi portant réglementation des médicaments et des aliments au Burundi.
15. Cette audience a été suivie d'un voyage d'études pour le renforcement des capacités des Honorables Députés et d'un fonctionnaire à Dar es Salam en Tanzanie, organisé du 20 au 23 décembre 2017, afin de se familiariser avec l'Autorité Tanzanienne de Régulation des Médicaments et des Aliments (TFDA).
16. Concernant les missions de travail à l'étranger, les Membres du Bureau, des Députés et des fonctionnaires ont représenté l'Assemblée Nationale dans les conférences, réunions et rencontres suivantes :

- 1) la 137ème Assemblée de l'Union Interparlementaire (UIP), qui s'est tenue à Saint-Pétersbourg, en Fédération de Russie, du 14 au 18 octobre 2017 : nous avons conduit nous-même la délégation burundaise qui a participé à cette rencontre ;
- 2) la 71ème Session du Comité Exécutif et la 40ème Conférence des Présidents d'Assemblées Parlementaires Nationales de l'Union Parlementaire Africaine, UPA en sigle, qui se sont tenues à Ouagadougou au Burkina Faso, du 06 au 10 novembre 2017 : la délégation du Parlement du Burundi était conduite par l'Honorable Jocky Chantal NKURUNZIZA, Deuxième Vice-Président de l'Assemblée Nationale ; et
- 3) la 8ème Session ordinaire de l'Assemblée Plénière du Forum des Parlements des Pays Membres de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs, le FP-CIRGL en sigle, tenue à Bangui, en République Centrafricaine, du 05 au 07 décembre 2017 : nous avons conduit nous-même également la délégation burundaise qui a participé à cette session.

17. Des Honorables Députés ont également participé aux rencontres sportives des jeux interparlementaires de la

Communauté Est-Africaine qui ont eu lieu du 1^{er} au 10 décembre 2017 à Dar-Es-Salaam, en Tanzanie.

- **Honorables Membres du Bureau de l'Assemblée Nationale ;**
- **Honorables Députés;**
- **Distingués Invités ;**
- **Mesdames, Messieurs ;**

18. Au cours de cette session parlementaire d'octobre 2017, l'Assemblée Nationale a organisé, en date du 14 novembre 2017, une journée de prière, le «National Prayer Breakfast», 12^{ème} édition sur le thème «Soyons le changement que nous désirons voir ».
19. L'Assemblée Nationale s'est aussi associée aux autres institutions de l'Etat et à la population de la province de Gitega, en date du 12 décembre 2017, en commune de Bugendana, lors des cérémonies de lancement des activités préparatoires au Référendum sur la Constitution de la République du Burundi. Elle encourage la Commission Electorale Nationale Indépendante pour qu'elle travaille d'arrache-pied et prépare bien cet événement destiné à concrétiser les souhaits exprimés par le peuple burundais lors du dialogue inter-burundais.
20. L'Assemblée Nationale soutient le Gouvernement dans sa campagne d'explication des amendements de la

Constitution de la République du Burundi, et invite les Honorables Députés à aider dans cette campagne.

21. Les Honorables Députés ont également procédé à l'élection de trois nouveaux Commissaires de la Commission Vérité et Réconciliation (CVR), en remplacement de ceux qui n'occupaient plus leurs postes.
22. L'Assemblée Nationale réitère son soutien à la CVR dans ses missions de mettre la lumière sur les événements qui ont marqué l'histoire du pays et de réconcilier le peuple burundais.
23. L'Assemblée Nationale encourage le Gouvernement dans ses efforts de sécuriser tout le territoire national, surtout en ces moments de fin d'année, afin que les citoyens puissent fêter dans la paix, la tranquillité et l'harmonie.
24. Aux forces de défense et de sécurité, l'Assemblée Nationale remercie ces Corps pour le travail bien fait au quotidien et leur recommande de rester vigilants, comme ils l'ont toujours été, afin qu'ils demeurent un rempart infranchissable pour les ennemis de la démocratie, de l'indépendance et de la souveraineté de notre pays.

- **Honorables Membres du Bureau de l'Assemblée Nationale ;**
- **Honorables Députés ;**
- **Distingués Invités ;**
- **Mesdames, Messieurs ;**

25. L'Assemblée Nationale vient de voter un budget d'austérité pour l'exercice 2018. Elle saisit cette occasion pour féliciter le Gouvernement pour le pas franchi dans la lutte contre la fraude ; cela aura un impact très positif sur la collecte des recettes fiscales de l'Etat.

26. L'Assemblée Nationale lance un appel à tous les citoyens pour que ce budget et tous les moyens de l'Etat soient utilisés à bon escient. Ainsi, chaque institution étatique est appelée à établir ses priorités, pour le bien-être du peuple burundais dans son ensemble.

- **Honorables Députés ;**

27. Vous allez commencer vos vacances parlementaires. Nous vous invitons à sensibiliser la population, qui est concernée en premier lieu, sur les questions de sauvegarde de la paix et de la sécurité, de lutte contre la pauvreté et sur l'importance et l'utilité des travaux de développement des familles et des communautés.

28. Dans ce même contexte, nous vous invitons à faire comprendre à la population qu'elle est appelée à profiter de ce bon moment de saison pluvieuse pour augmenter la production.
29. Nous saisissons cette occasion pour vous souhaiter de passer de très bonnes fêtes de fin d'année et de très bonnes vacances parlementaires du mois de janvier 2018.
30. Permettez- nous de réitérer nos plus sincères remerciements à tous les partenaires de l'Assemblée Nationale et du Burundi. Nous vous souhaitons, au nom de l'Assemblée Nationale et en notre nom propre, les meilleurs vœux de nouvel an 2018.
31. Que cette année soit une année de bonne santé, de paix, de bonheur et de prospérité dans vos familles respectives, sur vos collines, dans vos communes et provinces ainsi que dans nos pays respectifs.
32. C'est sur ces vœux que nous déclarons clos les travaux de la session parlementaire ordinaire d'octobre 2017.

Nous vous remercions.